

Commune de DOUR

## URBANISME

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**

Le demandeur est : **Administration Communale de Dour dont les bureaux sont situés Grand Place n° 1 à 7370 Dour ;**

Le terrain concerné est situé à : **Rue d'Elouges , 7370 Elouges** et cadastré : **Elouges (4) section A n° 7592A, n° 757C, n° 756F, n° 754C, n° 749B, n° 748D, n° 748A, n° 747\_, n° 746\_, n° 745\_, n° 744\_, n° 743\_, n° 742C, n° 741C, n° 740\_, n° 739\_, n° 737S, n° 736\_, n° 735\_, n° 7352A, n° 7282F, n° 722C, n° 721L, n° 721K, n° 720C, n° 718A, n° 717A, n° 716A, n° 715\_, n° 714\_, n° 713\_, n° 712\_, n° 711\_, n° 710A, n° 709A, n° 687\_, n° 686\_, n° 685\_, n° 684\_.**

Le projet consiste : **D.IV.22 - Aménagement du site des Fours à Chaux**

**Le dossier est soumis à enquête publique pour le motif suivant :**

- **La demande implique une dérogation aux normes du guide régional d'urbanisme :**
  - **accessibilité des personnes à mobilité, notamment en ce qui concerne la tour d'observation.**

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : **AC DOUR Grand Place n°1 à 7370 Dour.**

- **les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et le mercredi également de 13h30 à 16h00;**
- **Les mercredis 28/06/2023 et 05/07/2023 jusqu'à 20 heures ;**

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Urbanisme téléphone : 065/761.873 mail : [urbanisme@communedour.be](mailto:urbanisme@communedour.be)

L'enquête publique est ouverte le **26 juin 2023** et clôturée le **10 juillet 2023**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : AC DOUR Grand Place n° 1 à 7370 Dour,
- par télécopie au numéro : 065/63.36.11,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@communedour.be](mailto:urbanisme@communedour.be)
- remises en main propre au service urbanisme dont le bureau se trouve : AC DOUR Grand Place n°1 à 7370 Dour.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU/2023/4817//réclamation**

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : AC DOUR Grand Place n°1 à 7370 Dour, le **10 juillet 2023**, à 12h00.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme chargé de donner des explications sur le projet est Mr Pierre CORNANT dont le bureau se trouve à AC DOUR Grand Place n°1 à 7370 Dour.

Dour, le 21/06/2023